



## 4 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

### 4.3 – Améliorer l'évaluation des actions de formation (dont la question de l'insertion professionnelle)

#### Dates et lieux

2 jours soit 14 heures  
De 9 h à 17 h

Session 1  
4 et 5 septembre 2018

Session 2  
5 et 6 décembre 2018

Lieu  
Aubagne

#### Intervenants

Pour  
« I.C.S.F. »  
**Bernadette CLAUSTRÉS**  
Consultante-formatrice  
Titulaire du DUFRES et du DESCF (expertise comptable)  
Spécialisée en ingénierie des compétences et ingénierie de formation  
Dirigeante d'organisme de formation depuis 2006.

#### Public

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs

#### Pré-requis

Expérience d'un an en animation de formation et/ou ingénierie de formation.

#### Tarif

Module payant.  
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant.  
Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.  
La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1er jour de la formation.  
Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture.  
Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

#### Objectifs

Objectifs généraux :

Dans le cadre de l'amélioration continue de la formation

- Acquérir une méthodologie et concevoir / améliorer des outils d'évaluation pour permettre la mesure des actions de formation professionnelle (positionnement, évaluation à chaud, en poste en post-formation ou à distance...)
- Comprendre les nouveaux enjeux liés à l'évaluation en termes de qualité, de retour sur investissement, au regard des changements amenés par la Loi du 5 mars 2014 et en particulier la question de l'insertion professionnelle.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- **Développer une stratégie prenant en compte la nécessaire évaluation des actions de formation dispensées.**
  - Identifier les enjeux de l'évaluation des actions de formation au regard de la stratégie de développement de l'organisme de formation (qualité, argumentaire client, acquisition de nouveaux marchés, respect des contraintes fixées par les commanditaires et financeurs, etc)
  - Utiliser l'évaluation des actions de formation pour valider la pertinence des choix effectués pour maintenir, renforcer et développer les compétences actuelles et à venir des salariés de l'entreprise et des demandeurs d'emploi
  - Concevoir des tableaux de bord quantitatifs et qualitatifs pour suivre l'insertion professionnelle des participants et mesurer l'impact de la formation sur leur parcours professionnel
  - Mettre en œuvre une politique qualité répondant aux exigences qualités (Datadock, référentiel PVE 2017)
- **Concevoir un dispositif d'évaluation de l'efficacité des formations proposées**
  - Structurer le dispositif d'évaluation d'une action de formation au regard des acquis de la formation et de leur mise en œuvre en situation de travail
  - Choisir les critères et indicateurs de l'évaluation « à chaud » et « à froid »
  - Concevoir un dispositif de suivi des titulaires d'une certification
  - Mettre en place les actions correctives en fonction des résultats de l'évaluation des actions de formation
- **Mesurer le retour sur investissement d'une action de formation**
  - Identifier l'ensemble des outils de mesure du retour sur investissement formation
  - Calculer le gain relatif à l'investissement formation
  - Créer des tableaux de bord de pilotage de la qualité en formation en correspondance avec les éléments à insérer dans le Datadock

#### Contenus

- **Les enjeux de l'évaluation des dispositifs de formation**
  - L'impact des formations sur l'emploi et l'employabilité à court, moyen et long terme
  - Les tableaux de bord de suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires de formation : modalités de mise en œuvre
  - Les outils de mesure de l'impact de la formation sur le parcours professionnel des stagiaires
  - L'inventaire des normes qualité et les certifications liées à la formation professionnelle continue (Datadock, Référentiel PVE 2017, normes AFNOR, OPQF, etc.)

Je m'inscris





## Dates et lieux

2 jours soit 14 heures  
De 9 h à 17 h

Session 1  
4 et 5 septembre 2018

Session 2  
5 et 6 décembre 2018

Lieu  
Aubagne

## Intervenants

Pour  
« I.C.S.F. »

**Bernadette CLAUSTRÉS**  
Consultante-formatrice  
Titulaire du DUFRES et du DESC (expertise comptable)  
Spécialisée en ingénierie des compétences et ingénierie de formation  
Dirigeante d'organisme de formation depuis 2006.

## Public

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs

## Pré-requis

Expérience d'un an en animation de formation et/ou ingénierie de formation.

## Tarif

Module payant.  
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant.  
Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.  
La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1er jour de la formation.  
Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture.  
Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

- **La conception des plans d'évaluation des actions de formation**
  - Les différentes évaluations d'actions de formation (à chaud, à froid, positionnement, etc) : typologie, intérêt, conditions de mise en œuvre
  - Les différents objets de l'évaluation des formations (qualité de la prestation, efficacité de la prestation, satisfaction des différents acteurs de la formation, suivi des titulaires de certification, suivi des parcours professionnels des participants aux formations, etc)
  - Les indicateurs de mesure liés aux actions de formation réalisées, notamment ceux répondant aux critères qualité (décret du 30 juin 2015) et aux éléments à insérer dans le Datadock ainsi qu'aux exigences du Référentiel PvE 2017
  - Le plan d'actions correctives lié aux résultats de l'évaluation des actions de formation
- **La mesure du retour sur investissement (ROI)**
  - La mesure du retour sur investissement : un atout dans la commercialisation des actions de formation
  - Les évaluations quantitatives : mesure la performance et l'engagement des salariés formés
  - Les évaluations qualitatives : impact des formations sur la valeur d'actif de l'entreprise et sur les compétences disponibles
  - Le calcul de la durée d'amortissement des coûts d'une formation

## Méthode et organisation pédagogique

Cette formation permettra des regards croisés sur les enjeux de la dépense formation selon différents points de vue : celui de l'apprenant, celui des financeurs, celui du prescripteur, celui de l'organisme de formation et celui de l'entreprise.

Très opérationnelle, elle propose différents outils permettant aux participants d'être plus efficaces dans la négociation de leurs actions de formation auprès des chefs d'entreprise, et de répondre aux exigences des commanditaires au regard des résultats obtenus et de la qualité des prestations proposées.

Il sera proposé aux participants de nombreux modèles d'évaluation à chaud et de tableaux de bord de suivi, en particulier liés aux parcours professionnels des participants en lien avec la formation.

## Evaluation

L'évaluation sera réalisée à partir de différents exercices et d'un QCM.

Je m'inscris

